

Compte rendu du Forum Agenda 21 **Ateliers « les Biens Communs »**

Messieurs Lassalle et Amestoy rappellent que l'objectif de cet atelier est de partir des projets et des réalisations de la Cdc, d'en discuter ensemble et de proposer aux élus des améliorations.

Que considère-t-on dans les Biens Communs ?

Le paysage

Une « *Charte d'Architecture, d'Urbanisme et de Paysage* » vient d'être réalisée à la Cdc.

Pourquoi faire ?

La Charte a été réalisée à partir d'un inventaire du patrimoine. Elle n'a pas de valeur juridique, c'est un document qui permet de faire un bilan et de préconiser un développement.

La Charte identifie et présente les particularités de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage de notre territoire, de nos villages. Elle propose des éléments concernant l'entrée des bourgs par exemple.

Cependant, l'enjeu est aujourd'hui de préserver ces particularités, qui constituent la richesse de notre territoire. En effet, il est apparu important que nous puissions directement agir, maîtriser le développement de notre territoire.

Pour cela, des *Plans Locaux d'Urbanisme* sont en cours de réalisation. Ces documents d'urbanisme permettent de réfléchir aujourd'hui au développement de nos villages et de notre territoire de demain.

L'eau

Au sein de l'atelier, le thème de l'eau est souvent revenu. C'est un des Biens communs auquel nous devons porter énormément d'attention.

Le Ciron est un des éléments majeurs pour notre secteur. La forêt galerie, la faune, la flore constituent des biens communs certains.

L'eau est-elle de la compétence de la CDC ? La question des transferts de compétences des communes vers la Cdc s'est posée à différentes reprises.

Non, car pour le Ciron, nous devons réfléchir à une échelle bien plus vaste que le territoire administratif de la Cdc.

Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est en cours de réalisation par le Syndicat du Ciron. Ce travail prend en compte le Ciron de sa source jusqu'à son embouchure.

Un travail est en cours avec le SPANC (service public d'assainissement non collectif).

Comment pouvons-nous, tous, au quotidien faire un effort pour économiser l'eau ? Pensons-y... fermons les robinets, récupérons l'eau de pluie...

La Cdc pourrait-elle faire un document conseil sur les économies d'énergies ?

Les déchets

Nous pourrions avoir un ambassadeur du compostage des déchets sur le territoire pour expliquer au gens, leur montrer comment on peut composter.

La Cdc peut-elle veiller à ce que le désherbage au bord des routes se fasse de manière naturelle ? C'est une réflexion que nous devons mener tous ensemble et sur laquelle nous devons revenir.

La visite des centres de tri pourrait permettre de se rendre compte du problème que cela représente aujourd'hui.

Le patrimoine

Ce thème soulève des questions diverses. Comment pouvons-nous sauvegarder le patrimoine, à la fois public et privé ?

Des travaux sont en cours : un inventaire du patrimoine a été réalisé, un site internet tourisme est en cours, un projet de valorisation des sites.

Des formations pourraient-elles être proposées pour connaître les techniques anciennes de restauration du bâti ?

Cet atelier a été l'occasion de faire remonter les thèmes majeurs associés aux biens communs. Les remarques ont été nombreuses. 21 personnes étaient présentes à cet atelier. Il y a une volonté d'échanger de nouveau sur l'ensemble de ces thèmes. Il paraît important que les futurs ateliers puissent aborder des conseils techniques, des questions pratiques sur les thèmes identifiés. On a ressenti à l'issue de cet atelier, une volonté de travailler sur des exemples concrets.

LES BIENS COMMUNS

Pistes de réflexion : Préciser une ou l'identité du Territoire, à travers nos particularités.

Présenter la charte au public : s'interroger sur le rattachement de la charte, aux autorisations d'urbanisme.

Respect du paysage : Choix dans les PLU, des zones constructibles et à l'inverse déterminer les espaces qui doivent être protégés. Pas seulement les bâtiments, mais aussi les espaces (naturels) verts. Déterminer l'importance des choses.

L'eau : Document conseil pour les économies d'énergies. La gestion du Ciron. Qualité de l'eau protection de l'écosystème.

Les déchets : Ambassadeur du tri (y compris compost). Entretien des bords de route. Désherbant biologique.

Le patrimoine : L'inventaire du patrimoine a été réalisé. Comment sauvegarder le patrimoine privé et public ? Proposer des formations aux techniques anciennes de restauration du bâti.